

**Université François Rabelais
Tours**

Thèse

pour obtenir le grade de Docteur de l'Université François Rabelais, Tours

Discipline : Histoire

présentée et soutenue publiquement par

RENÉ LORENCEAU

le _____

Titre :

**Bâle de 1860 à 1920 :
croissance et mobilités urbaines
Volume I**

Directeur de thèse :

Jean-Luc Pinol

Jury :

**Mme Anne-Lise Head-König, Mrs Patrice Bourdelais,
Olivier Faron, Maurice Garden, Michel Lussaut.**

Tours

Mai 2001

**Université François Rabelais
Tours**

Thèse

pour obtenir le grade de Docteur de l'Université François Rabelais, Tours

Discipline : Histoire

présentée et soutenue publiquement par

RENÉ LORENCEAU

le _____

Titre :

**Bâle de 1860 à 1920 :
croissance et mobilités urbaines
Volume I**

Directeur de thèse :

Jean-Luc Pinol

Jury :

**Mme Anne-Lise Head-König, Mrs Patrice Bourdelais,
Olivier Faron, Maurice Garden, Michel Lussaut.**

Tours

Mai 2001

Remerciements

Il est légitime en ouverture de ce travail de remercier tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont contribué à sa bonne marche.

Ces remerciements vont en premier lieu au personnel des Archives d'Etat du canton de Bâle-Ville (*Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt*) qui m'a, avec patience et cordialité, soutenu et conseillé dans mon entreprise. Je tiens à exprimer tout particulièrement ma reconnaissance au Docteur Josef Zwicker, archiviste cantonal en chef, qui m'a autorisé à travailler sur des documents qui ne sont pas encore cotés, et qui m'a assuré avec mansuétude des conditions de travail particulièrement confortables. Au Docteur Ulrich Barth, archiviste en chef adjoint, va ma gratitude la plus sincère, lui qui m'a initié et guidé dans les méandres parfois complexes des différents registres du Contrôle de l'habitant (*Einwohnerkontrolle*) qu'il connaît mieux que quiconque. Sans lui, j'aurais sans doute passé bien des heures anxieuses dans les caves du Département de Justice (*Justizdepartement*) avant d'avoir un semblant d'idée des possibilités offertes par cet ensemble de documents, dont il m'a fourni la plupart des clés. Que Yolanda Cadalbert et Messieurs Andreas Barth, Lukas Bartsch, Dieter Leu, Franco Meneghetti et Kurt Strütt trouvent également ici mes remerciements pour leur coopération.

Je dois beaucoup à Marie-Noël Hatt, Odile Goerg, Geneviève Massart Guilbaud, Philipp Sarasin et Niklaus Stettler, historiennes et historiens, qui, par leurs suggestions et par leurs remarques, m'ont permis de préciser des hypothèses ou d'ouvrir des perspectives insoupçonnées, qui s'avérèrent fécondes.

J'associe à ces remerciements ma femme Marianne Meyer, elle aussi historienne : sa présence et sa patience tout au long de ce travail méritent une reconnaissance qui ne se limite pas à son soutien d'historienne, mais elle n'en acceptera sans doute aucune autre. Quant à mes

enfants Pablo et Mathias, neuf et sept ans, leurs demandes répétées sur la nécessité d'écrire une thèse – *Muss man eine Diss schreiben ?* – prouvent que cela ne fut pas non plus toujours facile pour eux de voir leur père aussi absorbé. Je les embrasse pour leur compréhension et vais m'attacher à réduire leur traumatisme...

Annette Lorenceau et Bernard Butticker m'ont aidé à limiter les imperfections du texte. Comme ils ne l'ont pas revu dans son intégralité et que je n'ai pas toujours suivi leurs conseils, excellents d'ailleurs, on ne les tiendra pas pour responsables de celles qui subsistent.

Merci également à mes deux supérieurs – ils ne vont pas aimer le mot – Michael Müller et Daniel Funk qui, sur le lieu de mon travail, ont omis de faire des remarques lorsque mes pauses déjeuner aux Archives s'éternisaient.

Ces trois volumes n'auraient pas été reliés à temps sans l'aide efficace et indispensable de Heinz Hofer et Christoph Kloetzli aux dernières heures décisives. Je leur en suis extrêmement redevable.

Je dois beaucoup à Anne-Lise Head-König, de l'Université de Genève, qui m'a non seulement orienté vers mon directeur de thèse, mais a toujours porté un intérêt sensible à mes recherches, les soutenant et me donnant l'occasion de les faire connaître en Suisse.

Enfin, ma reconnaissance chaleureuse va à Jean-Luc Pinol de l'Université de Tours, qui m'a accueilli il y a bien des années dans son séminaire d'Histoire urbaine et m'a, ainsi, ouvert de nouvelles perspectives. Une thèse était partie intégrante de mon projet initial, lorsque je suis allé le voir et je ne dois qu'à sa direction ferme et attentive de l'avoir terminée. Cette fraternelle collaboration intellectuelle ne prendra pas fin au soir de la soutenance.

Sommaire du Volume I

On se reportera en fin de volume (p. 189 et sv.) pour une table des matières détaillée du Volume I et à la fin du Volume II pour une table des matières détaillée de l'ensemble de la thèse, Annexes comprises.

Sommaire du Volume I	5
Abréviations	7
Introduction	11
Chapitre I	
Bâle et sa population dans la seconde moitié du XIXème siècle et au début du XXème	23
Chapitre II	
Migrants à Bâle de 1861 à 1920 : volume, apport, accueil de la migration	73
Table des matières du Volume I	189

Abréviations

Les abréviations dont on trouvera la liste ici sont essentiellement destinées à identifier avec précisions les sources utilisées. Pour avoir, sur celles-ci, des explications plus exhaustives que celles qu'il est possible de donner ici, on se reportera au volume d'annexes¹.

Nom du registre	Référence originale	Convention adoptée	Exemple
Aufenthaltskontrolle et registres annexes			
– Aufenthaltskontrolle	R 123	Auf aaaa/D ¹ -nnnnn	Auf 1900/R-00123
– Aufenthaltskontrolle (cartes)	V 123	Auf (K) aaaa/D ¹ -nnnnn	Auf (K) 1926/V-00123
– Revision I	S 123 Variantes : Rev. 123, Revision 123	Rev I-nnnn	Rev I-0123
– Revision II	Y 123 Mêmes variantes que précédemment	Rev II-nnnn	Rev II-0123
– Revision III	Y 123 Mêmes variantes que précédemment	Rev III-nnnn	Rev III-0123
– Interim	Int 123	Int aaaa-nnnn	Int 1900-0123
– Interim Filiale	Int 123	Int (Fil) aaaa-nnnn	Int (Fil) 1920-0123
– Interim bis	Int 123	Int bis aaaa-nnnn	Int bis 1875-0123
– Interim (cartes)	Int 1234	Int (K) aaaa-nnnnn	Int (K) 1930 01234
– Verweigerungs-Heft	vh 123	VH aaaa-nnnn	VH 1900-0123
– Verweigerungs-Heft Filiale	vh 123	VH (Fil) aaaa-nnnn	VH (Fil) 1920-0123
– Kost-Kinder	KK 123	KK aaaa-nnnn	KK 1875-0123
– Wohnungs-Kontrolle	WC 123	WC aaaa-nnnn	WC 1870-0123
– Artisten-Kontrolle	pas de référence	Art aaaa-nnnn	Art 1915-0123

¹ Volume d'annexes, Annexes III, p. 71–130, plus particulièrement p. 71–115.

Suite du tableau précédent

Niederlassungsbewilligung (Suisse, à Bâle)

– Baselland (Bâle-Campagne, alfab.)	NBg. B.L. 123	NC-SBI $\mathcal{B}^2$ -nnnn	NC-SBI W-123
– Schweizer (Suisse, alphabétique)	NBg. Schw. 123	NC-Sch $\mathcal{B}^2$ -nnnn	NC-Sch W-0123
– Schweizer (« gros registres »)	S 123 Variantes : NC 123, SC N° 123, SNC 123	NC-Sch (gR) nnnnn	NC-Sch (gR) 00123
– Schweizer (Übertragungen)	S 123 Mêmes variantes que précédemment	NC-Sch (Üb) nnnn	NC-Sch (Üb) 0123
– Schweizer (« petits registres »)	SNC 1234 Mêmes variantes que précédemment	NC-Sch (kR) nnnnn	NC-Sch (kR) 01234
– Schweizer (cartes)	SNC 12 345	NC-Sch (K) nnn nnn	NC-Sch (K) 012 345

Niederlassungsbewilligung (étrangers, à Bâle)

– Israélites (Israélites)	pas de référence	NC-Isr nnn	NC-Isr 012
– Français (Français, alphabétique)	NB-frz. 123	NC-Fra $\mathcal{B}^2$ -nnn	NC-Fra W-123
– Ausländer (étrangers, alphabétique)	NBg. Ausl. 123	NC-Aus $\mathcal{B}^2$ -nnnn	NC-Aus W-0123
– Ausländer (« gros registres »)	A 123 Variantes : A 123, Ausl 123, NC 123, ANC 123	NC-Aus (gR) nnnnn	NC-Aus (gR) 00123
– Ausländer (Übertragungen)	A 123 Mêmes variantes que précédemment	NC-Aus (Üb) nnnn	NC-Aus (Üb) 0123
– Ausländer (« petits registres »)	ANC 1234 Mêmes variantes que précédemment	NC-Aus (kR) nnnnn	NC-Aus (kR) 01234
– Ausländer (cartes, 1ère série)	ANC 12 345	NC-Aus (K1) nnn nnn	NC-Aus (K1) 012 345
– Ausländer (cartes, 2ème série)	AK 12 345	NC-Aus (K2) nnn nnn	NC-Aus (K2) 012 345

Kleine Niederlassung (à Bâle)

– Registres 1850–1870	AC 123 Variante : Alt Contr. 123	NC-alt a-nnnn	NC-alt a-0123
– Registres 1870–1877	AC 123 Mêmes variantes que précédemment	NC-alt b-nnnn	NC-alt b-0123
– Registres 1877–1883	AC 123 Mêmes variantes que précédemment	NC-alt c-nnnn	NC-alt c-0123

Niederlassungskontrolle (à Bettingen, Riehen et Klein-Hüningen)

– Registres Bettingen (Weisses Haus)	Bettingen 123	NC-Bet nnn	NC-Bet 123
– Registre Bettingen (petit, Weisses Haus)	pas de référence	NC-Bet (Heft WH)	NC-Bet (Heft WC)
– Gemeindearchiv Bettingen K 1 ³	pas de référence	NC-Bet K 1, 1 et NC-Bet K 1, 2	NC-Bet K 1, 1 (date8) NC-Bet K 1, 2 (date8)
– Gemeindearchiv Bettingen L 1 ³	pas de référence	NC-Bet L 1, 1 et NC-Bet L 1, 2	NC-Bet L 1, 1 (date8) NC-Bet L 1, 2 (date8)
– Gemeindearchiv Bettingen L 2 ³	pas de référence	NC-Bet L 2, 1 et NC-Bet L 2, 2	NC-Bet L 2, 1 (date8) NC-Bet L 2, 2 (date8)
– Gemeindearchiv Bettingen M 2 ³	Bettingen 123	NC-Bet (K) nnnn	NC-Bet (K) 0123
– Registres Riehen (Weisses Haus)	Riehen 123	NC-Rie nnnn	NC-Rie 0123
– Gemeindearchiv Riehen L 8 ³	pas de référence	NC-Rie L 8, 1, NC-Rie L 8, 2 et NC-Rie L 8,3	NC-Rie L 8, 1 NC-Rie L 8, 2 NC-Rie L 8, 3
– Registres Klein-Hüningen (W. Haus)	Klein-Hü. 123 Variantes : K.H. CN. 123	NC-KHü (WH) nnnn	NC-KHü (WH) 0123
– Gemeindearchiv Klein-Hüningen G 4	pas de référence	NC-KHü (MG) 1-nnnn et NC-KHü (MG) 2-nnnn	NC-KHü (MG) 1-0123 NC-KHü (MG) 2-0123

Suite du tableau précédent

Bürger (à Bâle)

– Bürger (alphabétique)	B.S. Cont N° 12 Variantes : B.St. C.N. 12	Bü-Bas (alt) D ² -nnn	Bü-Bas (alt) S-012
– Bürger (« gros registres »)	B.S. Cont N° 1234 Même variantes que précédemment	Bü-Bas (gR) nnnnn	Bü-Bas (gR) 01234
– Bürger (« petits registres »)	b 01234 Variantes : bs 01234	Bü-Bas (kR) nnnnn	Bü-Bas (kR) 001234
– Bürger (cartes)	b 012 345	Bü-Bas (K) nnn nnn	Bü-Bas (gR) 012 345

Bürger (à Bettingen, Riehen et Klein-Hüningen)

– Bürger Bettingen (« petits registres »)	pas de référence	Bü-Bet (kR) nnn	Bü-Bet (kR) 012
– Bürger Bettingen (cartes, Weisses Haus)	pas de référence	Bü-Bet (K/WH) nnn	Bü-Bet (K/WH) 012
– Bürger Bettingen (cartes, Martinsgasse)	pas de référence	Bü-Bet (K/MG) nnnn	Bü-Bet (K/MG) 0123
– Bürger Riehen (« petits registres »)	pas de référence	Bü-Rie (kR) nnnn	Bü-Rie (kR) 0123
– Bürger Riehen (cartes)	pas de référence	Bü-Rie (K) nnnn	Bü-Rie (K) 0123
– Bürger Riehen (« registre 1870 »)	pas de référence	Bü-Rie (Reg. 70) nnn	Bü-Rie (Reg. 70) 012
– Bürger Klein-Hüningen (« petits reg. »)	pas de référence	Bü-KHü (kR) nnn	Bü-KHü (kR) 123

Studentenkontrolle

– Niederlassung F 12 ⁴	pas de référence	Stud-n ⁵ -D ²	Stud-2-K
-----------------------------------	------------------	-------------------------------------	----------

Remarques : dans ce tableau, «D» désigne une lettre majuscule quelconque, «aaaa» une date (année), «date8» une date complète (jour, mois, année sous forme «jj.mm.aaaa») et chaque «n» un chiffre de 0 à 9. Dans les références, j'ai laissé les nombres de cinq chiffres sans placer d'espace avant le dernier groupe de trois chiffres, ne le faisant qu'à partir des nombres de six chiffres.

¹ Désigne ici le lettre par laquelle le registre est identifié.

² Désigne ici la première lettre du nom de famille. Celle-ci n'est pas donnée dans la référence originale. On a simplement, par exemple, «NBg. Schw. 123». Mais, comme on connaît le nom de la personne, on peut la retrouver dans le registre classé par ordre alphabétique, sous la première lettre de son patronyme, au numéro 123.

³ Voir les références exactes dans le volume d'annexes, Annexe III, p. 106–109.

⁴ Voir les références exactes dans le volume d'annexes, Annexe III, p. 121–122.

⁵ «n» est ici, et ici uniquement, un chiffre de 1 (pas 0) à 9.

J'utiliserai aussi l'abréviation «StABS» pour désigner les «Archives d'Etat du canton de Bâle-Ville (*Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt*) »².

² Comme l'institution le désire. Voir *Das Staatsarchiv Basel-Stadt. Aufgaben – Bestände – Benützung, herausgegeben vom Verein der Freunde des Staatsarchiv, Redaktion Daniel Kress, s.l. [Basel], s.d. [1999], p. 71.*

Introduction

Carte 1
La ville de Bâle en 1868¹



¹ *Situationsplan der Stadt Basel 1868*. L'original est à la bibliothèque universitaire de Bâle (*Universitätsbibliothek Basel*, ML 17). Gracieusement fourni sous forme numérique par le *Justizdepartement des Kantons Basel-Stadt, Grundbuch und Vermessungsamt*. Tous droits de reproduction réservés.

Située sur le coude que fait le Rhin pour obliquer vers le Nord, la ville suisse alémanique de Bâle (*Basel* en allemand) va servir de cadre à cette thèse sur la croissance urbaine. Idéalement placée à la frontière de trois Etats pour être profondément concernée par les phénomènes migratoires, ni trop au Sud pour être peu accessible aux migrants d'origine germanique, ni trop au Nord pour rester indifférente aux migrations partant de l'Italie dans sa direction lorsque les percées alpines les rendront aisées, ni trop pauvre pour qu'il ne vaille pas la peine d'aller y tenter sa chance, ni trop isolée pour que les populations de son arrière-pays n'y jouent aucun rôle, ni trop spécialisée pour qu'une seule et unique catégorie professionnelle y confluence, elle offre la plupart des conditions *sine qua non* à une recherche féconde sur la croissance urbaine et l'intégration des migrants par la cité qui les accueille.

Bâle, plus exactement Bâle-Ville (*Basel-Stadt*), est la plus importante des quatre communes du demi-canton de Bâle-Ville, dont les frontières actuelles furent fixées en 1833, après sa séparation de son arrière pays rural, devenu de son côté demi-canton de Bâle-Campagne². C'est aussi la seule commune véritablement urbaine. Bâle eut longtemps le privilège de frapper monnaie (1149–1908). Elle s'honore : d'avoir hébergé un concile (1431–1448) ; d'avoir accueilli des artistes comme Hans Holbein le Jeune (1497–1543) qui, après un séjour de 1528 à 1531, ne la quitta que pour Londres, lui laissant quelques œuvres majeures exposées aujourd'hui au *Kunstmuseum* ; d'avoir reçu de nombreux penseurs humanistes, le plus fameux d'entre eux étant Erasme (1467–1536), qui repose sous l'une des dalles de la cathédrale. Erasme, qui, en 1516 donna au monde, avec son ami l'imprimeur bâlois Hans Froben (1460–1527), une version grecque du *Nouveau Testament*, qui rétablissait le texte original et l'accompagnait d'une traduction latine, ouvrage qui servira à Luther pour sa traduction allemande de la Bible dont on sait l'influence qu'elle exerça par la suite. Paracelse (1493–1541) y

² C'est par abus de langage que l'on parle des *cantons de Bâle-Ville* et de *Bâle-Campagne*. Il s'agit en fait de deux *demi-cantons* qui n'ont chacun qu'un seul représentant au *Conseil des Etats* (*Ständerat*) – comme les demi-cantons d'*Appenzell Ausserrhoden* et *Appenzell Innerrhoden* et ceux d'*Obwalden* et *Nidwalden* – les 20 autres « vrais » cantons en ayant deux. La représentation au *Conseil national* (*Nationalrat*) est proportionnelle à la population de chaque canton ou demi-canton. L'article « Bâle » du *Dictionnaire historique et géographique de la Suisse*, t. I, p. 534–539, et les tableaux hors-texte de ALIOTH, M., BARTH, U. et HUBER, D., *Basler Stadtgeschichte* 2, Basel, 1981, donnent un survol compréhensible de ces questions embrouillées.

enseigna aussi quelques années. Dans un passé plus récent, c'est à Bâle que sont nés des médecins comme Felix Platter (1536–1614) et Thomas Platter (1574–1628) – Emmanuel Le Roy Ladurie a consacré un ouvrage à ce dernier –, et des scientifiques comme Jacob Bernoulli (1654–1705), son frère Hans (1667–1748) et son fils Daniel (né à Groningue en 1700, mort à Bâle en 1782), ainsi que Leonhard Euler (1707–1783), qui tous firent, par leur enseignement, la réputation de son université, la plus ancienne de Suisse (elle fut inaugurée le 4 avril 1460). Plus tard, Friedrich Nietzsche (1844–1900) y brilla de 1869 à 1878 et c'est à Bâle qu'il écrivit plusieurs de ses ouvrages³, comme le firent Jakob Burckhardt (1818–1897) et Carl Gustav Jung (1875–1961). Hermann Hesse (1877–1962), y vécut de 1881 à 1886 et de 1899 à 1903⁴. Rosa Luxemburg (1870–1919) y épousa Gustav Lübeck le 19 avril 1898, j'aurai à y revenir. Ceci pour étayer la légitime prétention bâloise au titre de «ville» !

³ *La Naissance de la tragédie* (1871), *Considérations inactuelles* (1873) et *Humain, trop humain* (1876). Le Dr. Friedrich Nietzsche est porté dans le registre des établis étrangers une première fois en NC-Aus N-0041 avec le titre de *Ausserordentliche Professor d. classischen Philologie*. On y donne sa date de naissance (15 octobre 1844) et son lieu d'origine (*Naumburg, Preussen*). Son permis de séjour est du 16 juin 1869. Il quitte Bâle pour l'Italie le 29 septembre 1876. Il y revient le 15 septembre 1877 et en repart en 1878 vers *Sils Maria* dans les Grisons (NC-Aus N-0099). On lit : «1878, [parti] malade vers le Haut-Pays (*krank nach Oberschweiz*, forme extrêmement peu usuelle pour «vers les montagnes»). Mis à la retraite (*in den Ruhesstand versetzt*) par décision du gouvernement (*Regierungsbeschluss*) du 14 juin 1879. Sorti du registre (*Abgeschrieben*) le 18 juin 1879. » Sa sœur Therese Elisabeth Alexandrine, qui joua un grand rôle dans sa vie, lui rend visite deux fois : du 28 août 1875 au 29 septembre 1876 (NC-alt b-2346 puis NC-Aus N-0075), partant avec lui pour l'Italie et du 15 septembre 1877 au 2 juillet 1878 (NC-Aus N-0100) où elle arrive avec lui lors de son second séjour, rentrant ensuite seule à *Naumburg*.

⁴ Son père, missionnaire réformé, travailla à la maison des missions et s'installa finalement à Bâle. On le trouve pour la première fois en NC-Aus (gR) 02521, arrivant en 1881 de *Calw* dans le Wurtemberg avec femme et enfants (dont Hermann). De nationalité russe, il devient Bâlois le 5 novembre 1883, ainsi que toute sa famille – *Bü-Bas* (gR) 02335. Il est noté, sans autre explication, que «par décision du Conseil de gouvernement du 24 août 1898, Hermann est libéré de son droit de bourgeoisie bâlois».

On peut adjoindre à la commune de Bâle-Ville celle de Klein-Hüningen⁵ qui lui sera fusionnée juridiquement en 1892, définitivement en 1907. La crise qui mena à l'éclatement d'un canton qui avait intégré la Confédération helvétique en 1501 – on prépare fiévreusement aujourd'hui la commémoration de ces cinq siècles de destin commun – ne nous retiendra guère. Le développement de la cité en eut-il été modifié ? Peut-être, c'est même très probable. Mais il est impossible de faire des hypothèses sérieuses dans ce domaine. De plus, les changements qui se sont effectivement produits à cette époque suffisent par leur ampleur et leur complexité à stimuler le chercheur qui voudrait les comprendre, pour qu'il s'abstienne de réfléchir à d'autres conjectures.

Dans ce travail, je me concentrerai essentiellement sur la période 1860–1920. Au cours de cette période, la population résidente moyenne de la commune urbaine (Bâle-Ville et Klein-Hüningen) passe de 38 260 à 135 430 habitants, le canton de Bâle-Ville, lui, de 40 240 à 140 100⁶. Croissance extraordinairement vigoureuse, qu'il importe cependant de replacer dans un contexte plus vaste.

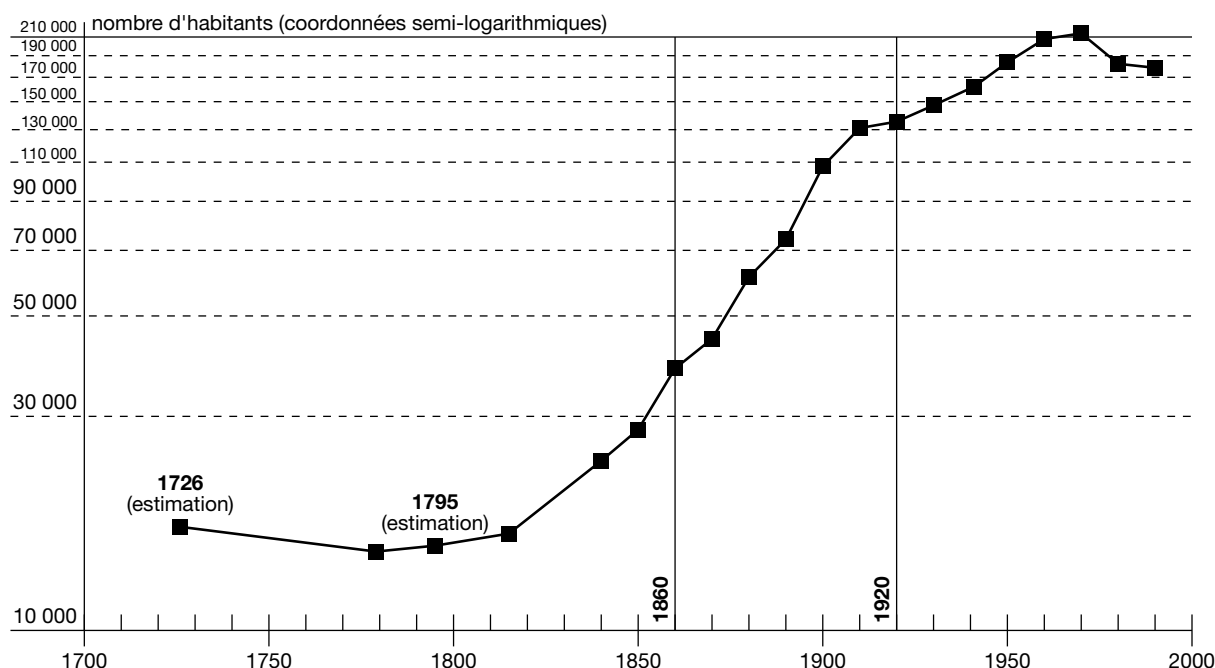
⁵ Le quartier lui correspondant est dénommé aujourd'hui *Kleinhüningen*. J'ai choisi de conserver l'orthographe originale : lors de son intégration définitive à la commune de Bâle-Ville, la commune s'appelait toujours *Klein-Hüningen*. Il n'y eu jamais de commune de *Kleinhüningen*. Par contre, dans la description des sources, lorsque j'ai donné la cote utilisée aux Archives, j'ai respecté l'orthographe adoptée. On y trouve en général *Kleinhüningen*, ce qui est à mon avis malheureux lorsqu'il s'agit de l'ancienne commune. Si j'avais à parler du quartier actuel, j'utiliserai l'orthographe *Kleinhüningen*. Je suis incapable de donner ici plus de précisions sur la date approximative à laquelle la seconde forme l'a emportée sur la première. La langue allemande n'a pas, au XIX^e siècle, la même rigidité que la langue française et continue à évoluer, de manière d'ailleurs différentielle, en Suisse alémanique, en Allemagne, en Autriche et dans les autres pays de langue germanique. Sur *Klein-Hüningen*, on pourra consulter HUGGER, P., *Kleinhüningen. Von der «Dorfidylle» zum Alltag eines Basler Industriequartiers*, Basel, 1984.

⁶ Je n'ai pas utilisé ici les chiffres des recensements, mais ceux de la population résidente moyenne (*Mittlere Wohnbevölkerung*). Voir le volume d'annexes, Annexe I, p. 6–9 et le tableau 1 p. 10–11 (chiffres de la population résidente moyenne), ainsi que p. 16–18 et le tableau 4 p. 17 (résultats des recensements). Pour les années 1920–2000, j'ai utilisé, dans le *Statistisches Jahrbuch des Kantons Basel-Stadt 1992*, Basel, 1993, p. 33, le tableau *Wohnbevölkerung nach Geschlecht, Gemeinde und Heimat seit 1900*. Les chiffres donnés dans ce tableau pour les années 1900, 1910 et 1920 ne sont pas les mêmes que ceux de la publication identique, dans son millésime 1921, qui m'ont servi à élaborer les tableaux ci-annexés. Les variations sont faibles mais inexplicables et surtout inexplicables ! L'auteur fait bien une remarque (note 3) sur quelques chiffres de 1920 qui seraient le résultat «d'estimations cantonales», mais on ne comprend pas pourquoi les chiffres publiés antérieurement sont ici remis en cause, et surtout selon quels critères. Mais les différences sont insignifiantes. Pour les chiffres de 2000, j'ai eu recours au site Internet du *Statistisches Amt des Kantons Basel-Stadt* (<http://www.statistik.bs.ch>).

Comme on peut le constater sur le graphique 1, passé 1920, la ville continuera à voir le nombre de ses habitants croître. Mais celui-ci ne doublera plus et les politiques fiscales antagonistes menées actuellement par les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne ont plutôt tendance à amplifier le mouvement de reflux entamé après 1970. A la fin du mois de septembre 2000, la population résidente moyenne du canton est estimée à 188 348, celle de la commune de Bâle-Ville à 166 634⁷.

Graphique 1

La population de la commune de Bâle-Ville pendant les trois derniers siècles



La Première Guerre mondiale et la crise économique, particulièrement sensible à Bâle, dans les années qui la suivirent, ont brisé le mouvement. Le taux de croissance annuel moyen, calculé sur les périodes décennales⁸ de 1920 à 2000, ne dépassera 1 % que deux fois, pour les périodes 1941–1950 et 1950–1960. Mais on n'aura plus de taux comparables à ceux des

⁷ Site Internet du *Statistisches Amt des Kantons Basel-Stadt* (<http://www.statistik.bs.ch>). On a donc un rapport entre les populations d'aujourd'hui et celles de 1920 de 1,23 pour la partie plus strictement urbaine du canton et de 1,34 pour le canton. Cette différence est à mettre au crédit de la croissance de la population de la commune de Riehen qui, de 1860 à 1920, passe de 1651 à 4227 habitants, mais dépasse le chiffre de 21 000 dès 1970.

⁸ Approximativement décennales en fait car on saute de 1930 à 1941 dans la publication des chiffres.

années 1850–1900, taux qui dépassent 3 % pour les intervalles 1850–1860, 1870–1880 et 1890–1900. Voici ces taux de croissance annuels moyens de 1779 à 1990.

Tableau 1
Taux de croissance annuel moyen

Intervalle	Taux (en %)	Intervalle	Taux (en %)
1779–1795	0,189	1900–1910	1,985
1795–1815	0,309	1910–1920	0,329
1815–1840	1,503	1920–1930	0,838
1840–1850	1,611	1930–1941	0,879
1850–1860	3,182	1941–1950	1,390
1860–1870	1,525	1950–1960	1,198
1870–1880	3,215	1960–1970	0,292
1880–1890	1,952	1970–1980	–1,546
1890–1900	3,806	1980–1990	–0,206

Il est donc logique de clore l'intervalle qui va nous intéresser en 1920. Y inclure les années de guerre va me permettre de mettre au jour quelques phénomènes qui ne sont pas indifférents dans un travail où la migration est l'un des thèmes majeurs. En vidant Bâle d'une bonne partie de sa population masculine, la guerre va ouvrir aux femmes des perspectives inattendues. Nous verrons aussi que, jusque-là, la perception de l'afflux important d'individus étrangers à la cité ne sera pas source de grande inquiétude et, du moins à l'échelon de ceux qui laissent une trace de leurs avis et de leurs opinions, le discours à l'égard des migrantes et migrants sera plutôt bon-enfant jusqu'à la fin des hostilités, pour se retourner radicalement et prendre une tournure plus hostile par la suite.

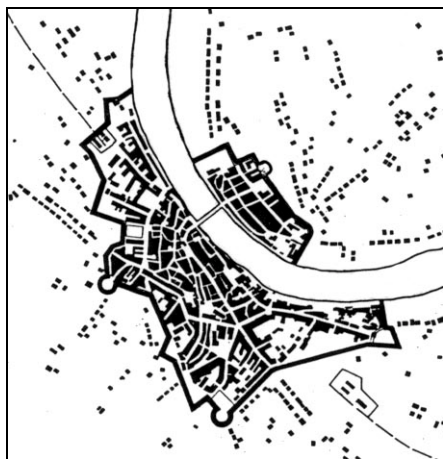
La borne inférieure que j'ai adoptée est plus difficile à justifier. Si le taux de croissance annuel moyen avant 1850 ne dépasse pas 2 %, celui des années 1850–1860 est bien plus fort : 3,182 %. Il aurait été tentant de remonter jusqu'en 1850 et peut-être l'aurait-il même fallu. Plusieurs raisons m'en ont dissuadé. D'une part, certaines des sources indispensables sont difficilement utilisables⁹. D'autre part, les premières mesures, qui permettront véritablement la transformation et l'expansion de la cité, ne sont prises qu'en 1857. Mesures dont la déci-

⁹ Les volumes du *Aufenthaltskontrolle* de 1850 à 1859 ne sont conservés que sur micro-films et difficilement exploitables. Voir le volume d'annexes, Annexe III, p. 71 et sv.

sion d'autoriser la destruction des fortifications en 1859 est la plus spectaculaire.

Carte 2

Bâle, en 1850, est encore enfermée dans ses remparts*



* Carte établie à partir d'une carte montrant le canton en 1850, StABS, *Planarchiv W3*, 361.

Carte 3

Dès 1870, les remparts ont perdu toute importance**



** Carte établie à partir du *Graphisch-Statistisches Handbuch des Kantons Basel-Stadt, 1. Heft. Areal, Grundbesitz und Naturverhältnisse*, Basel, 1938, hors-texte.

Enfin, parce qu'à mon sens, un problème d'échelle se pose que l'on ne peut négliger. En 1850, la partie strictement urbaine du canton de Bâle-Ville affiche une population de près de 28 000 âmes. Une croissance de 3 %, de 1850 à 1851, signifie que 840 personnes supplémentaires sont installées à Bâle début 1851. En conservant ce taux, la population augmentera d'un peu moins de 10 000 unités de 1850 à 1860. Une population de 100 000 habitants augmentera dans le même temps de près de 35 000 personnes. Il me semble que les problèmes posés par l'intégration de 35 000 personnes en dix ans sont de nature différente de ceux que pose l'intégration de 10 000, même si, en pourcentage, les accroissements sont les mêmes, un tiers environ de la population de départ¹⁰. C'est la croissance d'une ville déjà sortie de son carcan et allant vers la modernité de la «grande ville » que j'entends analyser.

¹⁰ Que l'on songe simplement à la dimension géographique de la cité, par exemple, si différente dans les deux cas. Les infrastructures en moyens de transport en commun qui sont nécessaires pour répondre aux besoins d'une population de 28 000 habitants et à ceux d'une population de 100 000 sont sans commune mesure. A la fois par l'étendue à couvrir et par le nombre d'individus à transporter. Quand les populations respectives passent de 28 000 à 38 000 individus et de 100 000 à 135 000, les changements à apporter pour offrir des services d'une qualité constante dans ce domaine – et dans d'autres – réclament un engagement tout différent de l'un des cas à l'autre.

Cette thèse essaiera de mettre en lumière les mécanismes qui sont à l'œuvre au cours de cette phase d'expansion rapide. Quels sont les groupes sociaux dynamiques et porteurs ? Quelles mutations engendrent-ils ? Comment abordent-ils la ville, comment l'utilisent-ils, comment « consomment-ils » de l'urbain, suis-je tenté de dire ? Comment et pourquoi tournent-ils le dos à la cité ou s'y fixent-ils jusqu'à leur décès ? Quelles chances, quelles possibilités, leur offre-t-elle ? Quelles portes restent-elles fermées ?

Il n'était pas envisageable de faire ce travail sans consacrer une large place à la manière dont les autorités urbaines définissent les conditions à remplir pour pouvoir s'installer et vivre dans la cité qu'elles administrent, et à l'analyse de ces conditions elles-mêmes. Ces conditions, fixées par des textes juridiques¹¹, génèrent à leur tour, en les définissant, des catégories sociales virtuelles : « les résidents », « les établis », « les 'Bourgeois' ». Elles génèrent également un appareil cohérent¹² de contrôle, appareil dont les divers éléments seront nos sources. J'exposerai ce cadre législatif et son pendant administratif, qui prit la forme d'une série de volumes en nombre impressionnant, volumes de divers types et de diverses tailles dans lesquels sont enregistrés *tous* les membres de la communauté urbaine, volumes chapeautés par une structure logique invisible et nulle part décrite, qui permet de les utiliser. Je reconstituerais cette structure pour permettre à d'autres de travailler avec ces documents que j'ai eu le privilège d'être le premier à utiliser dans leur intégralité pour un projet de recherche.

Un autre élément nous occupera longuement, un élément que l'histoire urbaine ne cerne souvent qu'avec difficulté¹³, c'est la population flottante. Affectée d'une forte instabilité, composée d'individus qui viennent en ville, en repartent, y reviennent, s'y installent finale-

¹¹ Fédéraux ou cantonaux, constitutionnels ou législatifs.

¹² Appareil complexe, efficace et sophistiqué, bien que ce dernier mot rende très mal compte de la première impression qu'il éveille lorsqu'on l'aborde, celle d'être dominé par le sérieux et un solide bon sens qui laissent un peu de place pour improviser si cela est nécessaire, mais pas trop.

¹³ Thierry Duclerc, dans son analyse du fichier domiciliaire strasbourgeois note que « cette population tour-nante comme celle qui émigre définitivement sont le plus souvent très difficile à saisir dans l'étude des mobilités citadines. Elles restent une des inconnues majeures des sociétés urbaines. Au bout de combien de temps quitte-t-on la ville et quand y revient-on, quels sont les métiers et l'âge de ceux qui partent, quelle est leur destination ? Quelles sont les motivations du départ, faut-il les rapprocher de l'état du climat économique de la ville ? » (T. DUCLERC, *Des mobilités à Strasbourg, 1871-1939. Enquêtes et réflexions sur le fichier domiciliaire de la population strasbourgeoise*, Strasbourg, 1990, p. 15).

ment ou n’y retournent jamais, cette population flottante, dans la mesure où une partie d’entre elle finit par se fixer dans la cité, constitue avec le temps, sinon l’ossature de la population citadine, pour le moins l’un de facteurs importants de sa croissance, aussi bien qualitative que quantitative. Ces individus sont l’élément dynamique de cette population, parce qu’ils transforment à long terme sa composition et plus largement le caractère de la cité elle-même. Suivre la population flottante présente à Bâle – je me concentrerai sur celle qui y passe en 1870 et en 1900 – nécessitera évidemment, dans un premier temps, de définir précisément ce que l’on considère sous ce vocable.

L’un des sujet qui attirera également notre attention est celui des possibilités de mobilité sociale – intragénérationnelle ou intergénérationnelle – qu’offre ou que n’offre pas la cité à ceux qui viennent l’habiter. Des possibilités de mobilité ascendante nombreuses ne peuvent qu’alimenter le désir d’aller s’installer en ville. J’essayerai de détecter ces possibilités, ou leur absence, suivant les groupes – d’âge, de métier, d’origine, de sexe. J’essayerai aussi de mesurer les changements dans ces possibilités : tel groupe particulier qui a la part belle en 1890, n’a plus la moindre chance en 1900. Ceci nous permettra de comprendre comment une génération, celle des natifs de 1870 se laisse absorber, s’intègre puis travaille à conserver une position acquise à Bâle entre 1870¹⁴ et 1920.

Quelques mots sur la méthode. Un premier objet d’observation sera la population urbaine dans son acception la plus large : aussi bien le groupe de ceux qui y sont fixés et dont la ville est le cadre de vie habituel sur une période d’une certaine durée – durée qui peut être celle de toute leur vie – que le groupe de ceux qui n’y passent que quelques jours, parfois quelques heures. On suivra ces «citadins» à la fois en tant que groupe, et là ce sont les statistiques agrégées et des relevés systématiques sur de longs intervalles de temps, en suivant les principes des sondages, qui nous aideront, et en tant qu’individus, et là se seront les reconstitutions de destins individuels, chacun unique, que nous utiliseront pour analyser les mécanismes sous-jacents à la croissance urbaine. Un second objet d’observation sera l’appareil législatif

¹⁴ Le combat débute dès la naissance, comme le prouve, on le verra, la structure sociale du groupe des parents d’enfants morts-nés.

mis en place qui, comme je l’ai dit, définit les catégories auxquelles appartient tout un chacun, et, en définissant leur statut, fixe aussi les conditions de leur vie en ville.

Lorsqu’on travaille sur un sujet suisse alémanique, on se heurte à des difficultés terminologiques que je voudrais rapidement évoquer avant de mettre un point final à cette introduction. J’aurai à me servir de mots ou d’expressions de langue allemande – et parfois de formes dialectales ne relevant que du suisse alémanique, voire même du seul dialecte bâlois –, mots ou expressions délicats à traduire, ou d’une traduction trop lourde, et que j’ai pour cela délibérément choisi de conserver dans leur forme originale¹⁵. J’ai également simplifié et unifié l’orthographe des noms allemands que l’on rencontrera. J’ai essayé de le faire de manière logique, sans pour autant prétendre que la voie choisie soit la seule navigable ! L’important, c’est que les mots correspondent à des choses précises et qu’aucune ambiguïté ne se fasse jour sur ce dont on parle¹⁶. J’ai, dans ce domaine, renoncé à utiliser le «ß» pour la raison suivante : au fur et à mesure que l’alphabet romain l’emporte en Suisse sur l’alphabet gothique, le «ß» – systématiquement utilisé en graphie gothique, même manuscrite – disparaît au profit du «ss». Les textes imprimés (texte de lois, etc.) sont, au niveau cantonal, composés en utilisant des caractères romains dès le début des années 1870. Dans les documents manuscrits et dans les registres, le passage se fait plus tard et certains fonctionnaires utilisent encore le gothique après la Première Guerre mondiale, mais c’est un anachronisme évident¹⁷. On ne

¹⁵ J’ai alors parfois été obligé de leur donner un genre et / ou un nombre différents. Ainsi, on lira **le** *Ausländer-Kontrolle* (le «contrôle des étrangers») alors que le mot est du genre féminin en allemand (*die Ausländer-Kontrolle*). Dans d’autres cas, j’ai fait la distinction lorsque cela ne semblait pas complètement grotesque : je parle **des** *Archives* et **du** *Staatsarchiv*, singulier neutre en allemand (*das Staatarchiv*).

¹⁶ C’est ce qui m’a amené à conserver les orthographes *Klein-Hüningen* et *Kleinhüningen*, on l’a vu *supra*, note 5, p. 15. A cette exception près, les mots composés sont rendus ici, en général, dans leur forme moderne : *Aufenthaltskontrolle* et non *Aufenthalts-Kontrolle*. J’ai aussi adopté une orthographe allemande moderne pour certains mots qui sont utilisés parfois dans une forme plus ou moins française. Ainsi *Controlle* ou *Contrôle* (*sic*) devient *Kontrolle*. C’est surtout légitime dans des cas comme celui-ci où les deux formes se rencontrent. J’ai par contre conservé *Commis* : *Kommis*, ne se rencontre pratiquement jamais à Bâle, bien que cette graphie soit celle du dictionnaire français-allemand *Sachs-Villatte* de 1897.

¹⁷ Signalons un aspect amusant : même dans les registres les plus anciens, les noms d’individus français ou suisses romands sont – parfois péniblement – écrits en caractères romains. Les noms des villes et villages également, lorsqu’ils ne sont pas traduits : on aura «Genève» en romain, mais *Genfen* en gothique !

trouvera donc pas de *Straße*, mais des *Strasse*¹⁸. Ces remarques trouvent leur justification dans une légère susceptibilité suisse alémanique qui rend soucieux de marquer sa différence ce qui, après tout, se respecte. Le seul domaine dans lequel j’ai conservé exactement la forme originale est celui des titres de textes de lois et de publications qu’il ne m’a pas semblé cohérent de changer, et celui des noms propres¹⁹.

Que les lecteurs de langue maternelle allemande et les lecteurs français dominant bien cette langue que ces libertés pourraient, à juste titre, choquer m’accordent un peu d’indulgence : une rigueur absolue était ici impossible à maintenir sans prendre le risque du ridicule ou de la confusion. L’essentiel, c’est de savoir de quoi il est question. Je prends, enfin, la responsabilité des traductions de citations. Dans les quelques rares cas où le texte présentait des ambiguïtés dues à une traduction difficile, j’ai donné en note le passage original.

¹⁸ L’expérience m’a prouvé que mes compatriotes avaient du mal à admettre que j’habite *Florastrasse* et pas *Flora-Straße*, forme qui amuse le postier. Les pénibles leçons ont été trop bien apprises.

¹⁹ J’ai adopté pour les noms d’hommes et de femmes mariés la convention suisse qui accouple le nom des deux conjoints : *Meyer-Müller*, pour *Meyer* (homme) marié *Müller* (femme), ce qui donne *Adolf Meyer-Müller* (né *Meyer*, époux de *Müller*) et *Anna Meyer-Müller* (née *Müller*, épouse *Meyer*). Pour les prénoms, on se reportera au Chapitre I, p. 63. Pour les noms de lieux, j’ai conservé aux villages et villes de pays, provinces, cantons ou districts de langue allemande le nom original dans le cas des agglomérations de petite taille ou peu connues (*Thun*, et non *Thoune*), francisant pour les grandes villes (*Zurich*, au lieu de *Zürich*, *Munich*, et non *München*). J’aurais préféré, à vrai dire, conserver systématiquement les noms originaux, mais parler «des maçons originaires de la région de *Milano* » ne m’a pas semblé non plus très censé. J’ai, par contre, conservé les formes originales lorsque j’ai cité l’entrée d’un registre. Il y a là, dans l’espoir de rendre la lecture plus fluide sans sacrifier la précision, une série de choix qui peuvent se discuter. On ne cherchera peut-être pas ici une systématisation sans faille, on ne l’y trouverait pas.

Chapitre I

Bâle et sa population dans la seconde moitié du XIXème siècle et au début du XXème

Dans ce chapitre j'essayerai de donner la fois une vision d'ensemble de la ville de Bâle, pendant les années qui nous occupent, un survol de la législation relative aux conditions de séjour en ville et un exposé de la logique qui régit le «Contrôle de l'habitant », logique qui, une fois comprise, en permet l'exploitation.

A. Bâle, de 1833 à la Première guerre mondiale

1. Où est Bâle ?

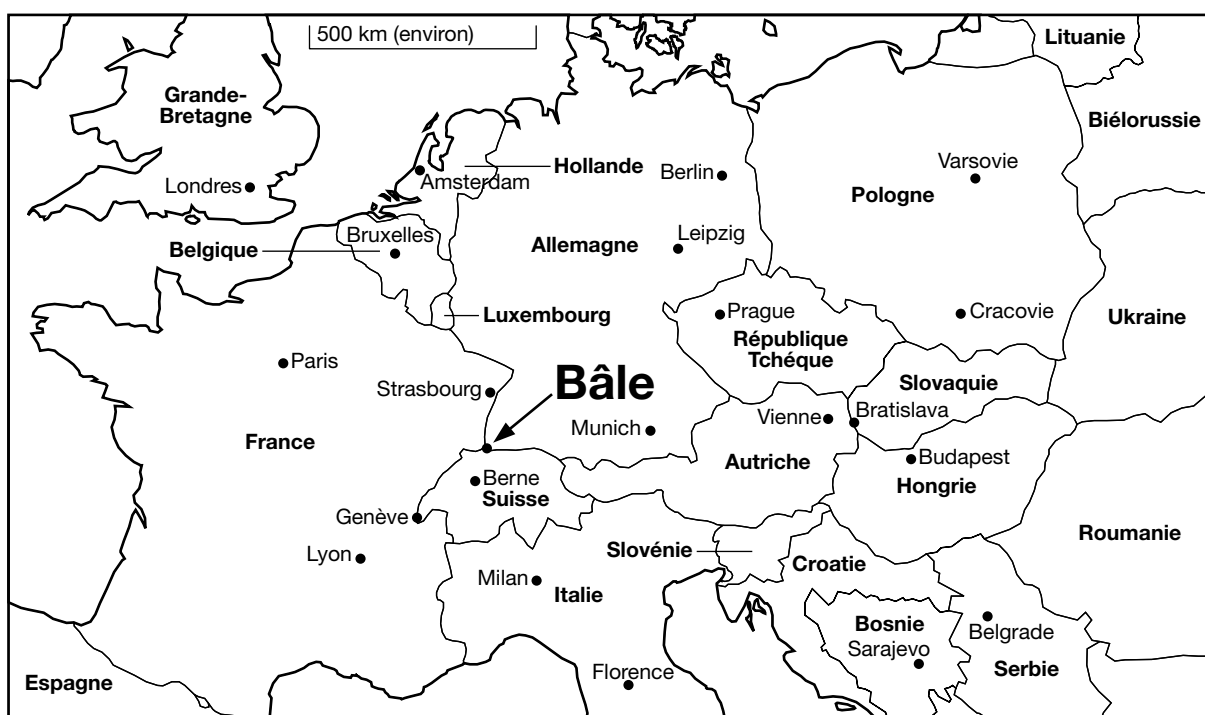
Ville rhénane, ville frontalière, ville située au centre d'un nœud de communication, ville alémanique, ville helvétique, ville européenne : des qualificatifs qui tous s'appliquent à la seconde ville suisse allemande, la rivale sans espoir d'un Zurich économiquement dominateur, la rivale heureuse dans le domaine de la personnalité et du caractère, pour peu que ces traits puissent être attribués à un tel objet, pour peu surtout qu'on en croit les Bâlois. La ville retient l'attention, aujourd'hui, par son carnaval fameux, la *Fasnacht*, un carnaval original sans copie valable, et par son industrie pharmaceutique, incontournable. La grande réputation de sa place financière, aussi discrète que solide, forgée de longue date et consolidée au XIX^{ème} siècle, a pâli lorsqu'en 1998 son fleuron bancaire, la *Société de Banque Suisse*, se lia à l'un des deux gros instituts zurichois, l'*Union de Banques Suisses*, alors en difficulté et qui fit allégeance pour former l'*UBS*, non sans emmener sur les bords de la *Limmat* – la rivière qui traverse Zurich –, un grand nombre des meilleurs contribuables bâlois, au grand dam des autorités du canton. La ville ne peut plus aujourd'hui être un cadre suffisant à des entreprises qui veulent s'affirmer aux quatre coins du monde.

En contrepartie, elle conserve un charme et un calme proches sans doute de ceux qu'apprécia Chateaubriand – «en quête d'un asile pour achever [ses] *Mémoires* » – lors d'un passage en 1832 : «Je retrouve à Bâle le nid de cigogne que j'y laissai il y a six ans ; mais

l'hôpital au toit duquel la cigogne de Bâle a échafaudé son nid n'est pas le Parthénon, le soleil du Rhin n'est pas le soleil de Céphise, le concile n'est pas l'aréopage. Erasme n'est pas Périclès : pourtant c'est quelque chose que le Rhin, la forêt Noire [*sic*], le Bâle romain et germanique. »¹ On cherchera en vain le Bâle romain (il est à *Augst* à plusieurs kilomètres) mais on sera peut-être sensible au «quelque chose» du Rhin en le contemplant du haut de la terrasse de la cathédrale.

Carte 1

La ville de Bâle dans l'Europe d'aujourd'hui

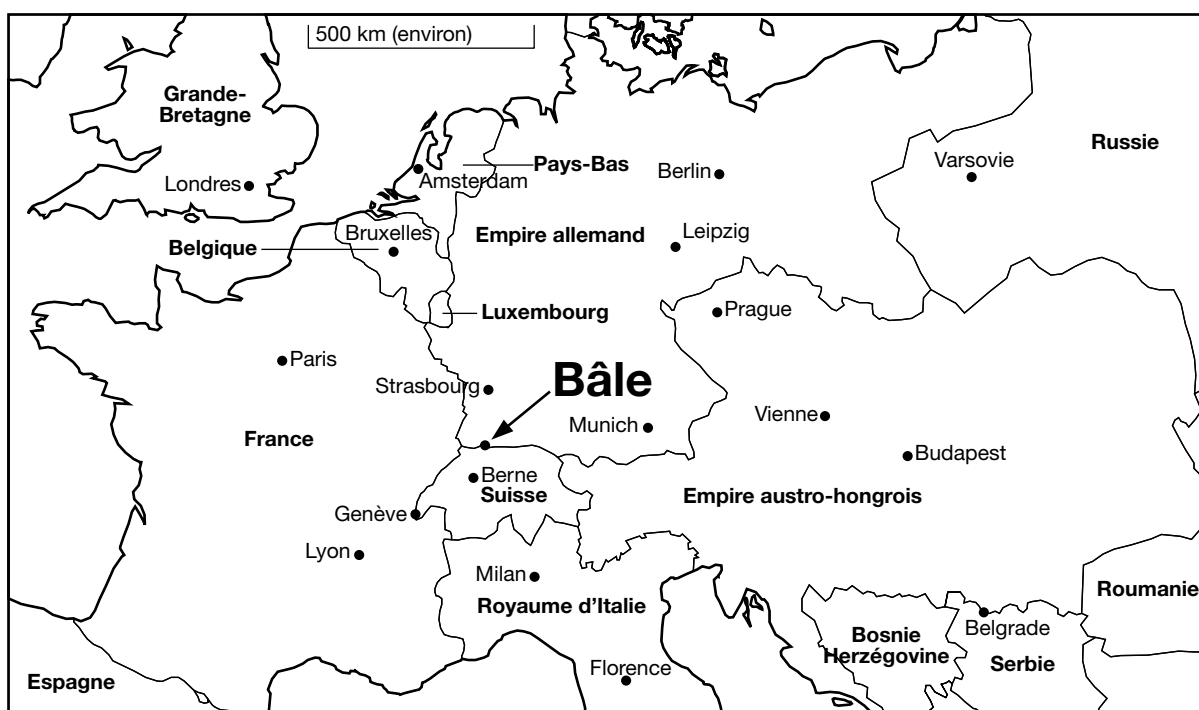


La situation de la ville aux confins de trois frontières a joué un grand rôle dans la position de la cité par rapport à la migration. Ce n'est pas tant, à mon sens, le fait de jouxter deux Etats étrangers qui est significatif, que la qualité de porte d'entrée et de sortie de la Confédération, à la fois vers la France et vers le *Reich* allemand, porte située, de plus, sur une importante voie navigable. Un migrant venant du Nord de l'Europe en Suisse aura de grandes chances de le faire en passant par Bâle. Cela vaut aussi pour un Français (ainsi en a-t-il été de Chateau-

¹ *Mémoires d'Outre-Tombe*, Livre XXXVIème, Chapitre 11, tome 2, p. 574 et p. 575 de l'édition de la Pléiade, Paris, 1951.

briand, mais aussi Hugo, et même Bonaparte ou Du Bellay). Plus tard, les Italiens qui remonteront vers le Nord – lorsque l’ouverture du tunnel du Saint-Gothard (1882) le permettra² – y passeront pour se diriger vers les villes allemandes et bon nombre en feront le but de leur voyage, sans aller plus loin. Un autre élément a joué en faveur de Bâle, le fait d’être au centre d’un bassin migratoire de langue allemande. En effet, même avant 1870, un Alsacien – à titre d’exemple – n’avait pas de difficulté de compréhension lorsqu’il y venait travailler. Son dialecte était différent de celui de son contremaître bâlois, mais ni plus ni moins que ne l’était celui de son compagnon d’atelier du Grand-Duché de Bade ou celui de la Lucernoise de *Reiden* dont il était amoureux.

Carte 2
La ville de Bâle dans l’Europe de 1870–1914



C’est à mon sens à cette position particulière, qui lui fait jouer le rôle de portail d’entrée et

² Puis ceux du Simplon en 1906 et du Lötschberg en 1913. Il n’est pas indifférent de constater que, sur les 228 millions de francs d’investissement qui furent nécessaires pour ouvrir le tunnel du Gothard, l’Italie (en tant qu’Etat) participa au projet avec 58 millions, la Confédération avec 31 millions et le Reich avec 30 millions, le reste étant le fait d’investisseurs privés (109 millions). Voir Jean-François BERGIER, *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz. Von den Anfängen bis zur Gegenwart*, Zürich 1983² (1ère édition : *idem*, 1983), p. 313–314.

de sortie, qu'il faut attribuer un démarrage particulièrement précoce de l'augmentation de la population lorsqu'on compare Bâle (et cela vaut aussi pour Genève) à d'autres villes suisses³.

2. Cadre économique

Traditionnellement, la ville de Bâle au XIX^e siècle est associée à la production de rubans de soie. Comme toutes les images convenues, celle-ci est à la fois vraie et fausse. Vraie, puisqu'en effet, la production de passementerie continuera à faire la réputation de la cité jusqu'au-delà de la Première Guerre mondiale. Fausse, dans la mesure où Bâle avait déjà largement entamé sa reconversion économique dès avant la séparation de la ville et de son arrière-pays. Reconversion de deux types. D'une part, si la rubanerie continue à prospérer, c'est sur une base modernisée, qui ne fait plus appel, ou dans des proportions sans commune mesure avec ce qu'il en fut, au travail à domicile. D'autre part, d'autres secteurs commencent à se mettre en place : activité bancaire, production de colorants ou métallurgie.

L'ancien *Verlagssystem*, avec ses marchands-fabricants, qui amenaient le travail dans les villages bâle-campagnards à des familles restées paysannes, a fait place à une production industrielle moderne. Ce système traditionnel, que les méthodes de production modernes allaient rendre caduc, se maintenait pour diverses raisons. En particulier, les marchands-fabricants y goûtaient une souplesse dans l'utilisation d'une main-d'œuvre difficile à trouver en ville, où un système corporatiste contraignant régnait⁴. Peut-être n'est-ce pas un hasard, dans ces conditions, si la première production véritablement mécanisée, à Bâle, ait été celle de la filoselle⁵ et non celle des rubans : en 1824, la fabrique *J.S. Alioth & Cie* utilise des bœufs puis des chevaux pour faire tourner ses machines à filer. Bien qu'encore rudimentaire, c'est là le début effectif de la mécanisation à Bâle. En 1832 un autre industriel utilisera la force hydraulique comme source d'énergie, et en 1837 on autorise la mise en service de la première

³ Voir *infra*, p. 35.

⁴ Les corporations sont appelées, à Bâle, *Zunft*.

⁵ La filoselle, industrie de transformation des déchets de soie pour en faire une sorte de feutre, est dénommée à Bâle *Schappe*.

machine à vapeur dans l'usine de filoselle *Braun et Ryhiner*⁶. En 1843, on estime à 1500 le nombre d'ouvriers travaillant dans des fabriques modernes de passementerie⁷. Dès lors, en ville, la production mécanisée a pratiquement évincé le travail manuel à domicile⁸. En 1847, le recensement cantonal comptabilise 2200 personnes travaillant directement ou indirectement pour la production de rubans en ville⁹. Pourtant, selon une estimation que cite Philipp Sarasin, la part des revenus issus de l'industrie de la soie ne s'élevait guère qu'à 20 % du total du revenu urbain en 1847¹⁰. Le commerce en général et l'activité bancaire étaient les deux autres piliers de l'économie bâloise, qui ne peut donc être considérée comme entièrement dépendante de l'industrie de la soie.

Les années 1850–1873 sont des années florissantes pour les soieries bâloises. En utilisant habilement les capacités industrielles importantes qui permettent une production massive et à bon marché, et en s'appuyant sur les producteurs indépendants de la campagne pour faire face aux fluctuations de la demande inhérentes à un produit de mode, les industriels bâlois accumulent des fortunes. Les passementiers à domicile sont suffisamment nombreux pour répondre à toutes les exigences des marchés internationaux, aussi soudaines soient-elles, et sont assez fortement intégrés à une économie rurale pour ne pas avoir trop à souffrir dans les périodes de calme. De plus, la guerre franco-allemande ouvre aux rubans bâlois des débouchés en Angleterre et aux Etats-Unis, marchés jusqu'alors monopolisés par les deux pays belligérants. La fièvre d'investissement débouche sur une capacité de production sans précédent et un chiffre d'affaire record. Ainsi que sur une spéculation endiablée¹¹. Le retour à l'austère réalité a lieu après l'effondrement de la Bourse de Vienne le 9 mai 1873. Le chiffre

⁶ SARASIN, P., *La ville des Bourgeois. Elites et société urbaine à Bâle dans la deuxième moitié du XIX^e siècle*, Paris 1998, p. 47. Ce passage doit beaucoup à Philipp Sarasin qui fait un tableau remarquable de ces développements (*op. cit.*, p. 45–75) et donne, tout au long de son chapitre 2, la bibliographie indispensable.

⁷ Chiffre cité par Philipp Sarasin, *op. cit.*, p. 47.

⁸ Ce qui n'est pas le cas à la campagne, où, d'après une enquête de 1843 que cite Philipp Sarasin, on évalue à 10 000 le nombre de personnes continuant à produire selon l'ancien système.

⁹ *Die Bevölkerungs-Aufnahme von Basel-Stadt am 3. Februar 1847. Bericht an E. E. Kleinen Rath*, Basel, 1848, p. 15. Il y a, dans le même temps, 2990 bonnes (*ibid.*, tableau XXIII). Comme il n'est pas donné de total pour la population active, il n'y a pas moyen de faire des calculs de pourcentage.

¹⁰ SARASIN, P., *op. cit.*, p. 48.

¹¹ SARASIN, P., *op. cit.*, p. 63–70, en particulier p. 63–64.

d'affaire de l'industrie de la soie bâloise n'est plus en 1881 que la moitié de ce qu'il fut en 1872. Cette crise épargne pourtant les secteurs non exportateurs, qui ne seront touchés qu'à la fin des années 1870. Les investissements en biens d'équipement reprennent dès 1884, et les investissements plus spécifiquement industriels reprennent dès 1886 dans les domaines qui ne sont pas assujettis aux marchés internationaux. Pour les industries qui travaillent essentiellement à l'exportation – et pour les instituts financiers qui les soutiennent –, il faudra attendre 1894 pour que les affaires reprennent véritablement. L'industrie du ruban bâlois est de celles-ci, mais son déclin n'est pas que conjoncturel. Si elle réalise encore des résultats honorables en 1884 et 1889, ce seront les derniers. La défaveur de la mode ne lui permettra plus de se maintenir après la Première Guerre mondiale¹². C'est l'industrie chimique, puis pharmaceutique, qui deviendra alors, avec la finance, la force motrice de l'économie bâloise.

Les chiffres publiés par les statisticiens cantonaux de 1870 à 1910 donnent de Bâle, dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, l'image assez classique d'une ville dans laquelle la part de la main d'œuvre totale employée dans la production de matière première (essentiellement agricole) est en forte diminution (elle ne fut jamais bien importante, passant de 4,5 % en 1870 à 1,8 % en 1910) ; d'une ville qui possède un important secteur artisanal et industriel qui, en proportion, reste à peu près stable au cours de la période (52,4 % en 1870, 49,2 % en 1910) ; d'une ville qui connaît, enfin, une montée nette des emplois administratifs (27,9 % de l'emploi salarié en 1870, 39,9 % en 1910) ainsi qu'un effritement du pourcentage de la population cantonnée dans les métiers de la domesticité (15,1 % en 1870, 9,0 % en 1910)¹³.

¹² SARASIN, P., *op. cit.*, p. 67–68. Elle continue, en 1905, à faire travailler 16 % de la totalité des salariés, suivie de près par le secteur de la construction qui en emploie 15,7 % (SARASIN, P., *op. cit.*, p. 52).

¹³ Voir, pour les références des publications dont sont tirés ces chiffres, le volume d'annexes, Annexe I, p. 6, note 1 et Philipp Sarasin, *op. cit.*, p. 50–51, pour des commentaires plus exhaustifs de ces chiffres.

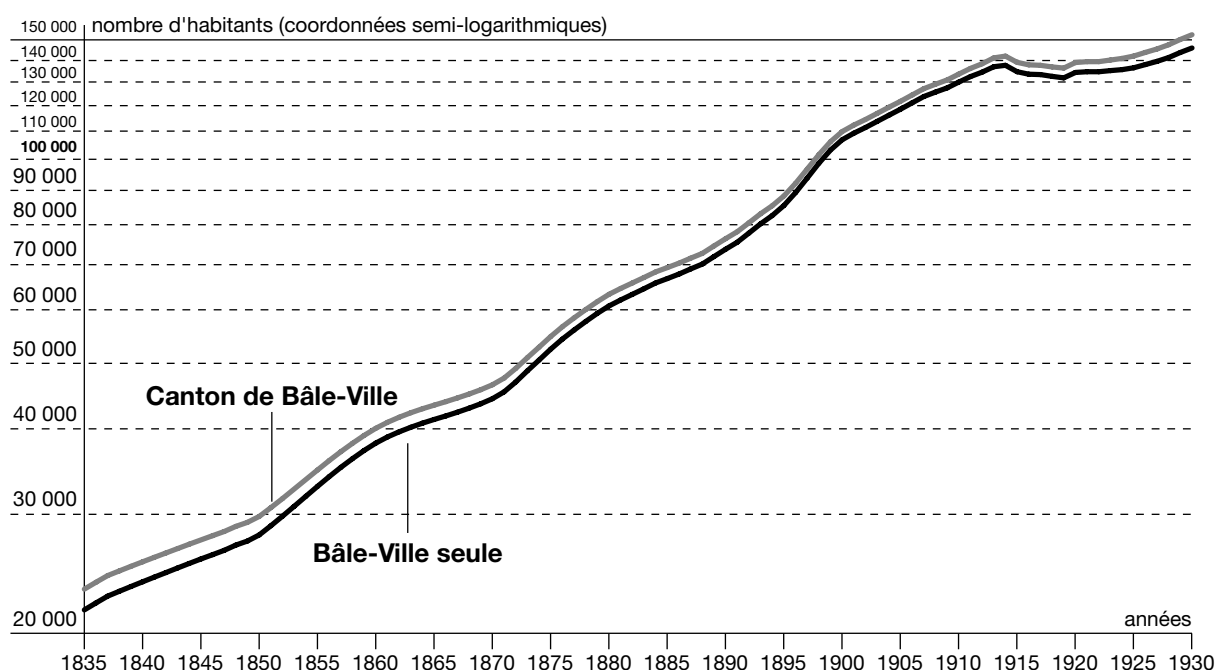
3. Population

Nous verrons¹⁴ que la croissance de la population est, à la fois, *constatée* et *évaluée de manière réaliste*. On ne se contente pas, en publiant régulièrement des chiffres (*constatation*), de mesurer le phénomène. On le commente dans de multiples opuscules et rapports. Des mots comme «rapide», «notable», «énorme», «extraordinaire» sont associés dans les commentaires à la croissance que les nombres évoquent et résument : tous mettent l'accent sur le caractère exceptionnel du phénomène (*évaluation réaliste*)¹⁵. On prend pourtant toujours soin d'afficher une grande tranquillité d'âme par rapport à ce qui se produit. On développe même des arguments pour rassurer ceux que la situation pourrait inquiéter. Je reviendrai sur cette constatation inattendue. Ici, nous analysons plutôt les chiffres que les mots qui les commentent.

¹⁴ Voir Chapitre II, p. 176 et sv.

¹⁵ François Walter parle, pour les huit villes suisses qui ont plus de 10 000 habitants en 1850 et dont il suit la croissance, de «paroxysme urbain [qui] caractérise les années 1888–1910 avec un rythme de 4,4 % par an» (WALTER, F., *La Suisse urbaine 1750–1950*, Carouge-Genève, 1994, p. 37). Les huit villes sont Genève (31 328 habitants), Berne (27 558), Bâle (27 313), Lausanne (17 108), Zurich (17 040), La Chaux-de-Fonds (12 638), Saint-Gall (11 234) et Lucerne (10 068) ; WALTER, F., *op. cit.*, p. 54, note 24. Les chiffres donnés ici sont ceux du recensement fédéral de 1850, pas ceux des populations résidentes moyennes. Il n'y aura en 1910 que 27 communes de plus de 10 000 habitants en Suisse, mais la proportion de la population helvétique totale qui vit dans l'une de ces communes sera passée de 6,4 % en 1850 à 25,8 % en 1910 (BICKEL, W., *Bevölkerungsgeschichte der Schweiz*, Zürich 1947, p. 142–143).

Graphique 1
Croissance de la population bâloise de 1835 à 1930



Le développement de la population en lui-même présente des phases successives qu'il est difficile d'expliquer. Même un statisticien aussi émérite qu'Oskar H. Jenny, qui dirige le *Statistisches Amt* cantonal depuis sa création en 1902 et supervise la publication des recensements de 1910 et 1920, ne propose pas d'explications du phénomène, qu'il se contente de décrire :

«Il mérite d'ailleurs d'être remarqué que la croissance de la population, dans les six périodes définies par les sept recensements [1850–1910], a lieu, aussi bien de manière relative qu'absolue, par vagues successives (*wellenartig*). Les sommets de ces vagues se situent dans le cours des décennies paires du siècle dernier [il écrit ces lignes après 1910], atteignant des valeurs de 3,15 à 3,55 % de croissance annuelle ; les creux des vagues, qui se situent eux dans le cours des décennies impaires, affichent une croissance annuelle qui oscille entre 1,53 % et 1,90 %. »¹⁶

Constatation répétée en 1920, mais toujours aussi pauvrement commentée : «On reconnaît le comportement ondulatoire (*wellenformig*) du pourcentage de croissance géométrique

¹⁶ JENNY, O.H., *Die Bevölkerung des Kantons Basel-Stadt am 1. Dezember 1910*, Basel, 1924 [sic, la publication avait pris du retard ; sur celui-ci, la consulter p. VII–VIII], p. 12.

[...] »¹⁷. Philipp Sarasin, lui-aussi, constate le phénomène avant de tenter de l'expliquer¹⁸. Le graphique 2, page suivante, permet de visualiser ces variations du taux de croissance annuel¹⁹. Si la situation économique très morose qui débute à la fin de l'année 1873 explique la rupture que connaît le taux de croissance – il baisse jusqu'en 1885 –, et si l'amélioration à partir de 1885 dans certains secteurs d'activité pourrait expliquer sa remontée, rien n'explique, à mon avis, la chute après 1898 – les affaires marchent bien à Bâle jusqu'à la Première Guerre mondiale, si ce n'est pour la passementerie. Mais la stagnation de ce secteur ne peut expliquer, à elle seule, cette baisse si marquée du taux de croissance de la population. Tout comme la conjoncture économique, florissante de 1850 à 1873 et dans les années qui précèdent la Première Guerre mondiale, ne peut expliquer le creux de 1866 ou le médiocre taux – autour de 2 % – des années 1901–1913. A quelques détails près, Philipp Sarasin considère, lui-aussi, que la baisse du taux de croissance annuel de 1873 à 1885, puis sa remontée après 1885, peuvent s'expliquer par la crise conjoncturelle. Pour le reste, il compare ces cycles démographiques aux cycles d'investissements bruts en équipements²⁰ :

«[...] si nous examinons les tendances démographiques en tant qu'indicateur de la conjoncture globale de l'économie urbaine, le résultat est sans équivoque. Bien que faisant ressortir de légers décalages, les mouvements des taux de croissance de la population urbaine, qui avaient culminé en 1856, 1875 et 1897²¹, fluctuent cependant dans l'ensemble de manière tout à fait analogue au cycle des investissements d'équipement. »

Il émet pourtant des doutes sur cet «amalgame effectué entre les opportunités économi-

¹⁷ JENNY, O.H., *Die Bevölkerung des Kantons Basel-Stadt am 1. Dezember 1920, Hauptergebnisse der eidgenössischen Volkszählung vom 1. Dezember 1920 im Kanton Basel-Stadt*, Basel, 1921, p. 34.

¹⁸ Il parle d'abord du «cycle de croissance de la ville de Bâle [qui] s'étendait sur des périodes de vingt ans » (SARASIN, P., *op. cit.*, p. 26). Il analyse ensuite les cycles de la fécondité (*op. cit.*, p. 36–39) sans pour autant lier clairement un type de cycle à l'autre. Je reviens ci-dessous sur les idées intéressantes qu'il développe ensuite (*op. cit.*, p. 70–75).

¹⁹ Voir le volume d'annexes, Annexe I, tableau 1 p. 10–11 (chiffres de la population résidente moyenne et taux de croissance annuels pour Bâle-Ville, les deux communes de Bettingen et Riehen et l'ensemble du canton).

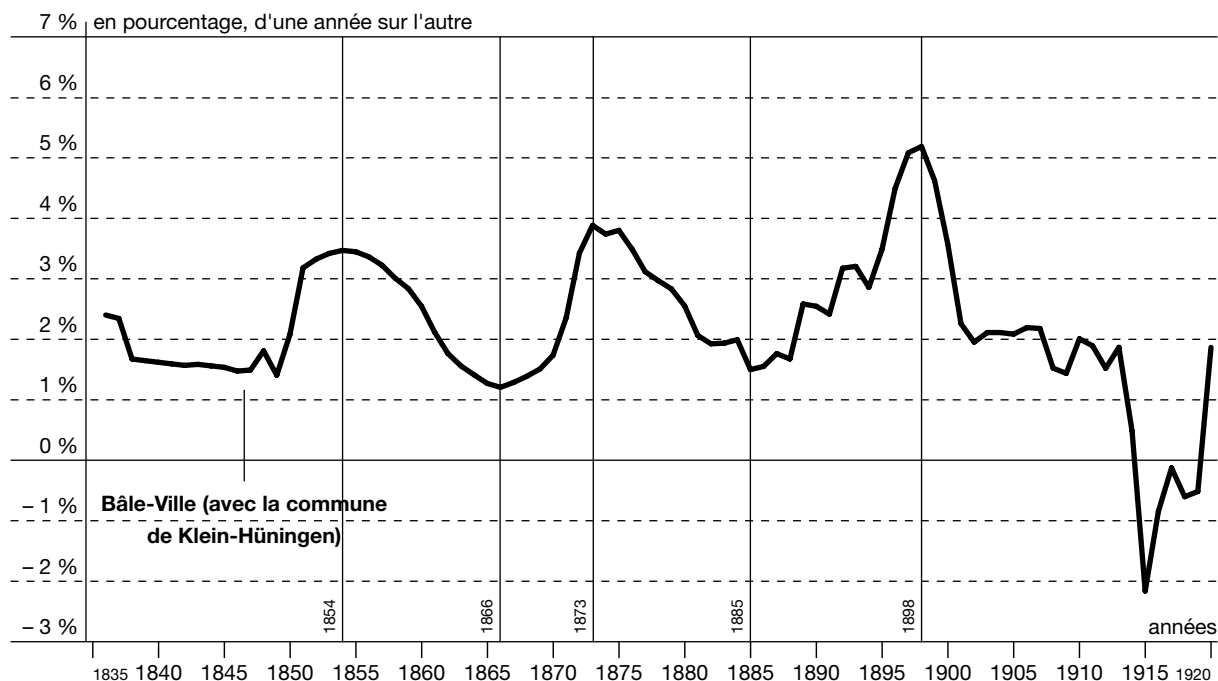
²⁰ Il ne donne pas les chiffres (SARASIN, P., *op. cit.*, p. 70–71).

²¹ Il commet ici une confusion entre taux de croissance annuel et solde migratoire, dont les *maxima* se situent à ces dates-là, dates qui ne sont pas celles des *maxima* du taux de croissance annuel qui se situent, eux, en 1854, 1873 et 1898 comme on le voit sur le graphique 2. Voir la première édition allemande, SARASIN, P., *Stadt der Bürger. Struktureller Wandel und bürgerliche Lebenswelt. Basel 1870–1900*, Basel, 1990, p. 104 et SARASIN, P., édition française, *op. cit.*, p. 71.

ques et les causes de migration ou [...] la corrélation inconcevable entre les données démographiques et économiques [...] » et conclut son chapitre de manière modérée en insistant sur les influences réciproques des phénomènes démographiques et migratoires.

Graphique 2

Taux de croissance de la population de 1835 à 1920



On peut voir sur le graphique 3, page 35, que ce phénomène de variation cyclique est également sensible pour l'ensemble des villes suisses ayant déjà atteint une certaine taille en 1850²². Ceci confirme bien, à mon sens, qu'une cause économique locale ne peut l'expliquer²³. Comme ces cycles ne sont pas absolument parallèles, on peut également écarter l'hypothèse d'une cause économique exogène nationale ou internationale. Pendant la décen-

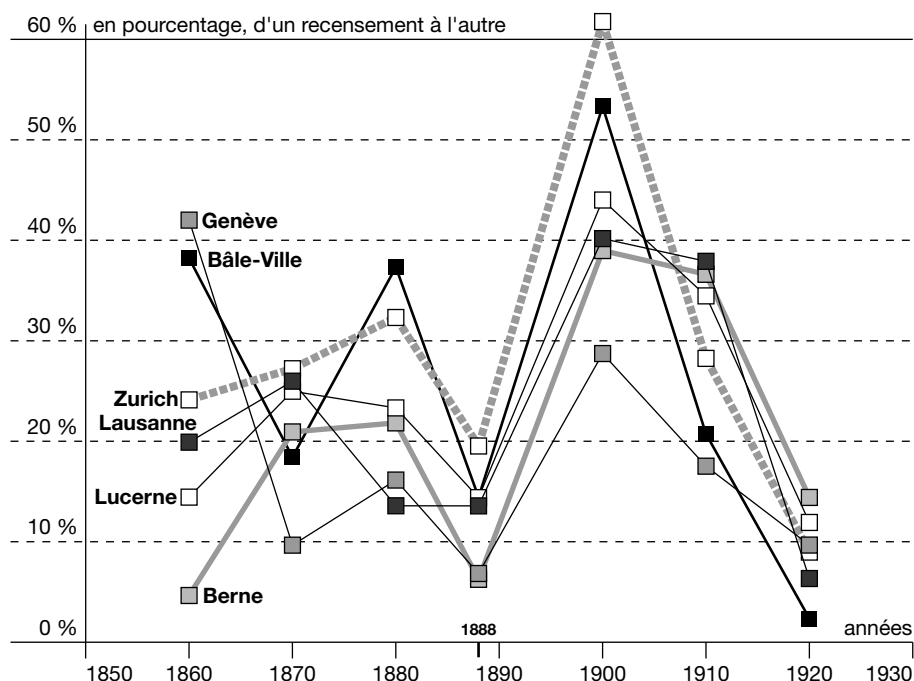
²² On a vu qu'elles étaient huit dans ce cas là (*supra*, p. 30, note 15). Je n'en ai retenu que six pour que le graphique reste lisible. La ville de La Chaux-de-Fonds présente pour la décennie 1850–1860 le plus fort taux de croissance : près de 42 %. Mais c'est un cas particulier. Parmi les facteurs explicatifs, on peut citer : un plan d'urbanisme audacieux (concrétisé par les divers «plans Knab» des années 1856–1859, du nom de l'ingénieur cantonal responsable, Charles Knab), une ville extensible à souhait (pas de remparts, pas de traditions : l'ancienne ville a été entièrement détruite dans un incendie en 1794), un raccordement au réseau de chemin de fer (1857–1860), et la croissance explosive de l'industrie horlogère jurassienne (cahier «La Chaux-de-Fonds», dans *INSA, Inventaire Suisse d'Architecture*, volume 3, p. 136 et p. 142–146).

²³ Sinon, les variations cycliques de chaque ville seraient moins proches les unes des autres.

nie 1860–1870, par exemple, les taux bâlois et genevois baissent par rapport à la décennie 1850–1860, mais c’est l’inverse pour les autres grandes villes suisses. Il y a de fortes différences dans les variations entre les décennies 1860–1870 et 1870–1880 (le taux lausannois baisse, celui de Lucerne stagne, mais on a de fortes hausses à Bâle et Genève). La baisse est générale pour les taux de 1880–1888 par rapport aux taux précédents, sauf pour Lucerne qui maintient son taux de croissance, assez faible il est vrai. Si la décennie élargie 1888–1900 est celle de taux en nette augmentation, qui ne seront d’ailleurs plus jamais atteints par la suite, Genève en connaît un qui reste inférieur à celui de la décennie 1850–1860. Et si les taux se retrouvent tous à un même niveau modeste pour la décennie 1910–1920, la baisse n’a pas eu lieu de la même manière : certains chutent déjà considérablement en 1900–1910 par rapport à la décennie précédente (Bâle, Genève et Zurich), d’autres moins vite (Lucerne et Lausanne).²⁴

²⁴ J’ai utilisé ici les chiffres publiés dans l’*INSA, Inventaire Suisse d’Architecture*. Il s’agit de chiffres calculés à partir des recensements fédéraux décennaux et qui prennent en compte la population *résidente* le jour du recensement (sur ce point, voir, pour Bâle, le volume d’annexes, Annexe I, p. 16–18, en particulier le tableau 4, p. 17). Ces chiffres sont agrégés dans les volumes de l’*INSA* pour qu’ils aient un sens. Ainsi, pour Genève, on a la somme des populations des communes de Genève, Eaux-Vives, Plainpalais et Petit-Saconnex, auxquelles j’ai ajouté Carouge. Si on ne faisait pas, pour chacune de ces villes, ce type de corrections, qui permettent de prendre en compte l’*ensemble* du fait urbain et pas seulement la commune citadine d’origine, on aurait pour Zurich la situation absurde d’une croissance de 16 % sur 70 ans ! Référence : Berne, cahier «Bern», dans *INSA*, volume 2, p. 360 ; Genève, cahier «Genève», dans *INSA*, volume 4, p. 261–262 (le chiffre de la population de Carouge en 1860 a été relevé dans la publication fédérale du recensement) ; Lausanne, cahier «Lausanne», dans *INSA*, volume 5, p. 240 ; Lucerne, cahier «Luzern», dans *INSA*, volume 6, p. 369 ; Zurich, cahier «Zürich», dans *INSA*, volume 10, p. 212.

Graphique 3
Taux de croissance
de la population de quelques villes suisses de 1850 à 1920



On remarque aussi sur ce dernier graphique que les villes de Bâle et de Genève, toutes deux proches de frontières, premiers points de la Confédération atteints par les groupes de migrants étrangers, virent la croissance de leur population débuter plus tôt (dès 1850–1860) que des villes plus profondément enfoncées dans le territoire fédéral comme Berne ou Zurich. A l'inverse, les mouvements de reflux (1900–1910 et 1910–1920)²⁵ y sont nettement plus rapides, comme si ce qui avait été un temps particulièrement attirant devenait une raison de se détourner et d'aller voir ailleurs.

Un hypothèse plausible est que ces cycles soient l'équivalent des cycles économiques mis en évidence par des économistes comme Joseph Kitchin, Clément Juglar ou d'autres²⁶. Ou l'équivalent de «cycles du bâtiment» comme ceux qui ont été observés aux Etats-Unis et en

²⁵ Il ne faut pas perdre de vue que jamais le taux de croissance sur dix ans ne devient *négatif* (diminution de la population de la cité) mais seulement qu'il *baisse*. La ville continue à croître, mais moins vite ; elle ne cesse pas d'attirer, elle attire moins, ou d'autres attirent plus.

²⁶ NIVEAU, M., *Histoire des faits économiques contemporains*, Paris, 1989 (1^{ère} éd., 1966), p. 142–189 (Bibliographie p. 188–189). La somme, dans ce domaine, est l'ouvrage de Schumpeter, SCHUMPETER, J.A., *Business Cycles. A Theoretical, Historical, and Statistical Analysis of the Capitalist Process*, New York and London, 1939.

Angleterre à cette époque. Il faut alors chercher dans la ville elle-même la cause de ces cycles. Pas dans «la ville de Bâle », «de Lausanne », «de Lucerne », etc., avec leurs histoires particulières marquées par de multiples conjonctures, mais dans «la ville » en tant que telle, structure quasi organique qui génère les règles de sa croissance²⁷. Ainsi, un déséquilibre initial sur le marché de l'emploi, au moment, par exemple, de l'implantation de nouvelles fabriques consécutive à l'adoption de méthodes de production différentes²⁸, déséquilibre qui ouvre des perspectives ponctuelles mais importantes aux migrants, provoquera pendant quelques années une croissance forte. Même au moment où celle-ci ralentira, le déséquilibre causé par l'expansion industrielle ponctuelle ayant été comblé, elle restera quelque temps soutenue par sa propre dynamique : chaque migrant de ce groupe particulier (je l'appellerai groupe A) qui s'installe en ville a besoin d'une infrastructure (logement, subsistances alimentaires, etc.) qui, parfois, doit être créée, ce qui nécessite la venue d'autres migrants n'ayant plus rien à voir *directement* avec l'expansion industrielle ponctuelle qui mit l'ensemble en mouvement (je désignerai ce groupe par B). On pourrait essayer de calculer ici une «propension marginale à migrer » qui serait le rapport entre l'accroissement de la population dû au premier type de migration (satisfaction du besoin urbain neuf causé par un changement dans la structure de sa spécialité industrielle traditionnelle) et l'accroissement corrélatif du deuxième type de migration (celle destinée à assurer la vie urbaine quotidienne des individus du premier groupe), les deux quantités étant mesurées en nombre d'individus²⁹. On définit ainsi un *multiplicateur*³⁰ « k » qui associe à une augmentation x_1 du groupe A de migrant, une augmentation x_2 du

²⁷ Il est évident que la conjoncture joue un rôle essentiel dans cette croissance. Mais c'est la supposition que la croissance connaît des cycles qui sont *indépendants du phénomène de croissance elle-même* et qui seraient détectables même dans le cas d'un environnement économico-politico-social immobile – hypothèse, bien sûr, d'école – qui me retient ici.

²⁸ Dans le domaine technique ou dans le domaine organisationnel.

²⁹ Les familiers de l'œuvre de Keynes auront reconnu ici une paraphrase de la définition de la *propension marginale à consommer*, telle que son traducteur français la donne dans le lexique dont il accompagne la *Théorie générale* : «le rapport entre l'accroissement du revenu et l'accroissement corrélatif de la consommation, les deux quantités étant mesurées en unité de salaire ». Cette définition renvoie à plusieurs passages du texte (p. 58 et 130–131 de l'édition citée) où cette définition est donnée sous forme mathématique (KEYNES, J.M., *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, 1975, p. 382).

³⁰ Pour continuer avec la terminologie keynésienne.

groupe B : $x_2 = k \cdot x_1$. Evidemment, on ne peut pas aussi nettement dissocier les différents groupes : les passementiers qui viennent se faire engager dans les usines des «Bourgeois» bâlois créent une demande en maçons, boulangers, etc., maçons qui à leur tour créent une demande en boulangers, boulangers qui, eux-aussi, à leur tour, font monter la demande en maçons, et ainsi de suite³¹. Ce mécanisme multiplicateur, comme tous ceux que l'on observe dans la vie économique et qui sont analysables en termes marginalistes, va inéluctablement se ralentissant. L'accroissement de forces de travail (en unités de migrants du groupe B) devenant de moins en moins intéressante si elle n'est pas soutenue par une expansion du marché que l'utilisation de celle-ci permet d'alimenter (les besoins du groupe A), le facteur multiplicateur baisse. On a, alors, un ralentissement dans l'augmentation du nombre de migrants du groupe B , qui fait suite à un arrêt de l'augmentation du nombre de migrant du groupe A . Le taux de croissance annuel, dans ces conditions, va vers son *minimum*.

On me reprochera peut-être, après l'avoir écartée, de réintroduire la conjoncture pour donner à cette dynamique son *impetus* initial. Je ne le nierai pas. Les phénomènes qu'analysent les historiens sont rarement exempts de «conjonctures». Mais dans ce ralentissement qui fait baisser le taux de croissance, la conjoncture n'a plus rien à voir, comme elle n'aura plus à rien à voir dans sa remontée : la nécessité de renouveler la première génération du groupe A , une vingtaine d'années plus tard, fera remonter la demande de main-d'œuvre, ce qui marquera le début d'un nouveau cycle de croissance plus forte. Hypothèse schématique, dira-t-on. Certes, mais elle a pourtant le mérite de proposer une explication à ces phénomènes cycliques à la fois si extraordinairement nets et si peu analysés.

³¹ Pourtant, on a une différence importante, en ce sens que la passementerie bâloise est un produit d'exportation et que le groupe x_1 ne bénéficie en rien de l'augmentation du groupe x_2 , alors que c'est le cas dans le sens inverse. L'augmentation du groupe B n'induit pas une augmentation du groupe A .